

Dossier de candidature - édition 2012



du 1^{er} au 24 décembre 2012 12h à 19h du lundi au jeudi 10h à 20h le vendredi et le samedi 11h à 19h le dimanche

Nouveau !! soirée nocturne avec animations le samedi 15 décembre jusqu'à 22h Ouverture exceptionnelle et partielle le lundi 24 décembre de 10h à 17h

Square Daviais- NANTES



Sommaire

1) L'autre Marché c'est quoi, c'est qui ?	p. 3
2) Une charte commune pour tous les participants	p. 4
3) Organisation de l'événement et conditions d'accueil des exposants	p. 6
4) Modes de participation à l'événement et sélection des exposants	p. 8
5) Partenariats	p. 9
6) Règlement interne de l'événement	p.10
7) Dossier de candidature	n 11

1) L'autre Marché c'est quoi, c'est qui ?

Pendant 24 jours, c'est proposer au grand public de consommer autrement, c'est montrer que l'économie sociale et solidaire est un secteur où produire et consommer ont du sens, c'est mettre en valeur une offre de territoire, c'est aussi informer, sensibiliser, se faire connaître...

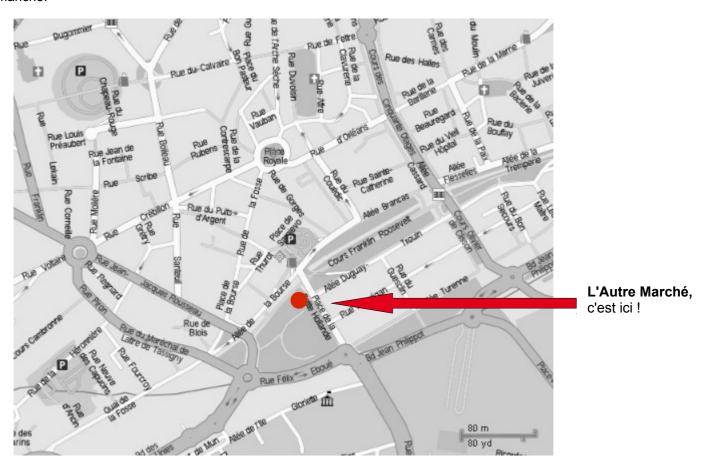
L'offre proposée au public permettra, entre autre, de donner à voir et à consommer autour des secteurs suivants :

- * le commerce équitable
- * la création locale
- * l'insertion par l'activité économique
- * la culture de proximité
- * l'agriculture locale (biologique et/ou paysanne)
- * la solidarité internationale
- * le tourisme solidaire
- * le numérique social
- * le réemploi
- * et peut être plus encore!

Cet événement est organisé par Les Ecossolies, avec le soutien de la Ville de Nantes et de Nantes Métropole, en partenariat avec : Araïs, Cap44, DEES Equisol et Cultivons l'éthique, Ecorev, GAB44, Ingalan, La Luna, Le Relais Atlantique, NAPCE, TAKAPRES, Trempolino, Zanaka.

C'est où ? C'est quand ?

L'Autre Marché se déroulera comme l'an dernier aux abords du Square Daviais, face à la place du commerce, du samedi 1^{er} au lundi 24 décembre 2012, de 12h à 19h du lundi au jeudi, de 10h à 20h le vendredi et le samedi, de 11h à 19h le dimanche.



3

2) Une charte commune pour tous les participants

Les acteurs participent à L'Autre Marché dans un double objectif de vente et de sensibilisation auprès du grand public. L'autre Marché a pour vocation de permettre au grand public de rencontrer les acteurs de l'économie sociale et solidaire dans leur diversité et de comprendre leurs diverses démarches.

8 articles composent la charte générale de participation à L'Autre Marché. 5 articles viennent compléter cette charte, relatifs aux acteurs du commerce équitable (page suivante).

1) Acteurs de l'économie sociale et solidaire

Les acteurs présents sur L'Autre Marché sont des acteurs locaux de l'économie sociale et solidaire, impliqués dans une diversité de secteurs d'activités : commerce équitable, solidarité internationale, création locale, réemploi, insertion par l'activité économique, agriculture locale (biologique et/ou paysanne), culture de proximité, lieux collectifs de proximité, acteurs des quartiers, numérique social, tourisme solidaire...

2) Produire et consommer autrement

Les entrepreneurs présents sur L'Autre Marché s'engagent à produire, créer, commercialiser ... en accord avec les principes de l'économie sociale et solidaire : placer l'humain avant le profit, créer de l'emploi et des richesses localement, consommer et entreprendre autrement, valoriser la coopération plutôt que la concurrence, dans le respect des femmes, des hommes et de l'environnement...

3) Promotion d'une offre de territoire

Les entrepreneurs présents sur L'Autre Marché sont implantés pour environ 80 % d'entre-eux dans la métropole Nantes – Saint-Nazaire¹, en milieu rural, en ville ou dans les quartiers. Les acteurs du commerce équitable, moins nombreux localement, ne sont pas soumis à ce critère.

4) Coopération

Les acteurs présents sur L'Autre Marché sont libres d'organiser des espaces de vente communs et mutualisés avec d'autres acteurs de l'économie sociale et solidaire en vue de développer des synergies permettant une présence en continu et de gualité.

5) Transparence et communication

Les acteurs s'engagent à communiquer toutes les informations demandées dans le dossier de candidature aux organisateurs ainsi qu'à être en mesure de les exposer aux visiteurs. Pour cela ils s'engagent à mettre à disposition du public le dossier d'inscription, éventuellement complété d'autres documents explicatifs relatifs à leur organisation et à leur activité (origine des produits, gouvernance, sens de l'activité, objectifs à court, moyen et long terme...). Dans l'idéal, ils sont en mesure de remettre un petit support de communication grand public. De plus, les acteurs sont invités, dans le cadre du programme d'animations de L'autre Marché, à présenter de manière ludique leurs activités.

6) Qualité des produits et respect de l'environnement

Les acteurs s'engagent sur la qualité des produits commercialisés dans le cadre de L'autre Marché. Le respect de l'environnement est pris en compte dans le processus de fabrication.

7) Respect des personnes

Les acteurs déclarent qu'aucune sorte de discrimination portant notamment sur le sexe, la culture et la religion ou le handicap n'est pratiquée dans leur entreprise ou chez leurs partenaires. Ils déclarent également que leur activité économique se fait dans le respect de l'identité culturelle de leurs salariés et partenaires.

8) Respect du règlement

Les acteurs présents sur L'Autre Marché s'engagent à respecter le règlement mis en place par les organisateurs.

^{1 57} communes – ref schéma de cohérence territoriale Nantes Saint-Nazaire

Articles complémentaires, à destination des acteurs du commerce équitable

a) Transparence sur l'organisation de la filière

Les exposants du commerce équitable s'engagent sur la transparence de l'organisation de leur filière, de la production au Sud à la vente au détail au Sud et au Nord ; ils s'engagent à remettre, sur demande, un document expliquant le rôle joué par chaque intervenant dans la filière.

b) Promotion du commerce équitable et sensibilisation du public

Les exposants du commerce équitable déclarent que leur activité repose autant sur la vente de produits que sur la promotion du commerce équitable et la sensibilisation à l'impact au Sud des modes de consommation au Nord.

c) Partenariat avec un collectif démocratique dans les pays du Sud

Les exposants du commerce équitable déclarent travailler avec une organisation collective au Sud où les décisions sont prises de manière démocratique : coopérative, groupement de producteurs ou artisans, organisation villageoise. Les exposants s'engagent à pouvoir fournir des informations sur le mode de fonctionnement interne de leur partenaire au Sud (processus de désignation des dirigeants, participation des salariés, etc.).

d) Durabilité des relations commerciales

Les exposants du commerce équitable déclarent travailler dans la durée avec leurs partenaires au Sud et rechercher la stabilité ou la croissance des partenaires au Sud. Ils s'engagent également à respecter les délais de paiement (préfinancements et règlements) convenus avec le partenaire au Sud.

e) Communication sur l'impact des échanges au Sud

Les exposants du commerce équitable s'engagent à produire sur demande des organisateurs et des visiteurs du marché les documents permettant de mesurer l'impact des échanges au Sud, de montrer l'utilité de l'achat pour le client, ainsi qu'à relayer des témoignages de producteurs partenaires dans la mesure du possible.

3) Organisation de l'événement et conditions d'accueil des exposants

Les conditions d'accueil

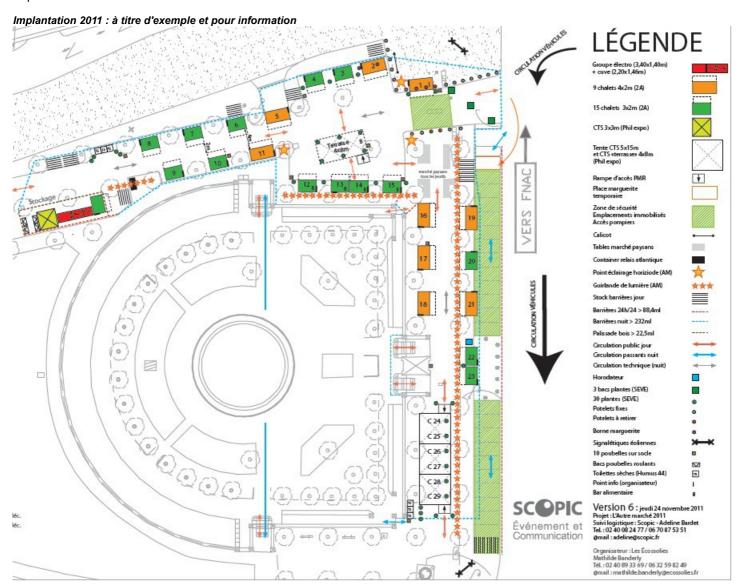
Des espaces de vente de types différents seront proposés aux participants : des chalets et des stands, agencés dans un grand espace de vente collectif. Vous indiquerez dans la partie « inscription » du dossier le type et le volume qui correspondent le mieux à vos besoins. L'organisateur est en charge de répartir les espaces de vente au plus proche des souhaits exprimés et des besoins, sans engagement de conformité entre la demande et la proposition.

→ chalets ou stands 3x2 m

- surface 6m2
- matériel : 1 table (2mx0,90), 2 chaises, arrivée électrique (puissance disponible = 2 kw), une guirlande lumineuse
- → chalets ou stands 4x2 m (stands 4x2 sous réserve)
- surface 8m2
- matériel : 2 tables (2mx0,90), 2 chaises, arrivée électrique (puissance disponible = 2 kw), une guirlande lumineuse

Scénographie et signalétique

Une attention particulière sera apportée à la scénographie et à la signalétique. L'implantation des espaces de vente sur le square Daviais sera dans les grandes lignes identique à 2011. Vous trouverez ci-dessous le plan d'implantation 2011, qui donne une idée des potentialités offertes par le site. La disposition de l'événement 2012 sera proposée courant septembre 2012.



Planning prévisionnel de montage et de démontage (sous réserve de modification)

- début du montage du site : 26 novembre 2012
- installation des commerçants : 30 novembre 2012
- lancement du marché : samedi 1 décembre 2012 à 10h
- démontage commerçants : dimanche 23 décembre 2012 à partir de 20h ou lundi 24 décembre à partir de 17h

Responsabilité du matériel et contraintes techniques

Chaque exposant est responsable de son matériel (rallonges, multiprise, lampes, électroménager...). Ce matériel doit être aux normes électriques françaises. Chaque soir, les éléments branchés sur la multiprise doivent être débranchés. Les éléments de décoration (mur, plafond): Ils doivent être de catégorie M1 (non inflammables) > fournir un PV de classement aux Ecossolies. Pour information, possibilité d'ignifuger des textiles naturels avec des produits type «HYDROFLAM TN 12»

Stationnement

Pendant le montage et le démontage, un roulement de stationnement sera établi.

Pour le réassort, quelques places seront réservées pour une utilisation de 15 min consécutives maximum.

Durant l'ouverture du marché, il n'y aura pas de stationnement possible : prévoir de venir en transport en commun (ligne arrêt commerce // ligne 2 et 3 arrêt hôtel dieu)

Toilettes

Comme l'an passé, des toilettes sèches seront installées pour le public et les commerçants. Nous incitons chaque exposant à être vigilant à la propreté et à signaler tout dysfonctionnement.

Animations

Cette année, le marché sera (si tout va bien !) sonorisé, avec le concours des radios associatives locales.

Par ailleurs, plusieurs temps d'animations réguliers seront proposés au public :

- * les mercredis de 16h30 à 18h00 (animations enfants)
- * les jeudis de 18h à 19h (apéro animé)
- * le samedi 15 décembre : marché nocturne animé, jusqu'à 22h

La programmation est en cours...

4) Modes de participation à l'évènement et sélection des exposants

Modes de participation possibles

- Mode de participation n°1: une présence en continu pendant les 20 jours
- Mode de participation n°2 : une présence ponctuelle, sous forme d'occupation d'un un chalet, en rotation avec d'autres acteurs de l'ESS => Pour ce genre de demande « sur mesure », contactez directement Les Ecossolies (raphaelle.gouedard@ecossolies.fr)

Les frais d'inscription

Mode de participation n°1 : présence en continu

Les frais d'inscription sont fixes, ils permettent de participer au financement des charges incompressibles liées à l'organisation de l'événement (assurances, gardiennage, administratif, logistique, communication, signalétique, scénographie, droit de place, animation, mise à disposition de l'espace de vente) :

- espace de vente de 6m² = 430€ TTC
- espace de vente de 8m² = 645€ TTC
- →Plusieurs structures peuvent : mutualiser les espaces de vente (1 dossier de candidature pour chaque structure, y comprise celles qui partagent un stand)
- →Les structures créées après le 1er janvier 2009 bénéficient d'une réduction de 10%
- →Les frais d'inscription sont à régler en une seule fois, par chèque, à l'ordre des Ecossolies, avant le 31 octobre 2012.
- →Le dépôt de ce chèque rend l'inscription au marché définitive. Il sera encaissé début janvier 2013.

Mode de participation n°2 : présence ponctuelle

=> Pour ce genre de demande « sur mesure », contactez directement Les Ecossolies (raphaelle.gouedard@ecossolies.fr)

La sélection des participants

La sélection des participants est effectuée par le comité de pilotage de l'événement. Le comité de pilotage est composé des structures suivantes : Les Ecossolies, la Ville de Nantes, Nantes Métropole, Araïs, Cap44, DEES Equisol et Cultivons l'éthique, Ecorev, GAB44, Ingalan, La Luna, Le Relais Atlantique, NAPCE, TAKAPRES, Trempolino, Zanaka. Pour permettre une bonne sélection des candidatures, il est important de compléter dans le détail le présent dossier de candidature car c'est cette base d'informations qui permettra au comité de pilotage d'effectuer la sélection.

Tous les dossiers seront étudiés selon une double entrée :

- caractéristiques individuelles des structures et appartenance à l'ESS
- cohérence globale, offre commerciale, diversité des secteurs représentés...

Grandes étapes du calendrier :

- 30 juin 2012 : clôture des candidatures
- 11 septembre 2012 : comité de sélection des candidatures
- semaine 38 : diffusion de la liste des participants
- 31 octobre 2012 : date limite pour l'envoi du règlement aux Ecossolies et signature d'une convention de partenariat entre les Ecossolies et chaque exposant

5) Partenariats

Partenariat avec l'ACENER

L'ACENER regroupe 220 comités d'entreprises de la région nantaise (représentant 55 000 salariés). Elle leur propose des avantages sur des activités culturelles, de loisirs,... Elle diffuse la carte Cezam ainsi que des Passeports Cadeau (chèque multi-enseignes qui propose plus de 350 partenaires et privilégie le commerce de proximité).

Dans le cadre d'un partenariat, l'ACENER propose de communiquer fortement auprès de ses adhérents en les informant de la tenue de l'Autre Marché. En contre-partie les exposants de l'Autre Marché seront invités à offrir une réduction de 5% aux porteurs de la carte Cezam et à accepter des chèques cadeaux. Ceux-ci leur seront ensuite remboursés par l'Acener, avec une retenue de 5% pour frais de gestion (sauf pour le commerce équitable Nord-Sud à 1%)

Ex : Un commerçant a été payé avec un chèque de 10 euros, l'Acener lui rembourse 9,50 euros. Pour une structure du commerce équitable, l'Acener lui rembourse 9,90 euros.

Coup de main ! La mobilisation des étudiants du DEES Equisol pour vous aider à l'installation de votre espace et/ou à la vente de vos produits.

Un partenariat est mis en place avec le Lycée Saint-Félix, les professeurs et étudiants du Diplôme Européen d'Etudes Supérieures de Commerce Équitable et d'Économie Solidaire (DEES Equisol). Formation pionnière en France, de niveau bac +3, elle permet aux étudiants d'acquérir des compétences dans le domaine du commerce équitable et de l'économie sociale et solidaire (en savoir plus : http://www.com-equitable.fr/).

Dans le cadre de ce partenariat, la vingtaine d'étudiants de la formation sont disponibles pour vous aider à l'installation de votre espace et/ou à la vente de vos produits.

<u>Disponibilités des étudiants (à ce jour les dates sont prévisionnelles et seront confirmées en septembre)</u> → Ces derniers sont à la disposition des exposants de L'Autre Marché du 10 au 15 décembre 2012 inclus. Entre le 1 et le 8 décembre ainsi qu'entre le 17 et le 22 décembre, les étudiants sont également mobilisables, cette fois sur la base du volontariat. Les étudiants sont disponibles pendant les heures d'ouverture de L'autre Marché, selon un planning de présence a établir en accord entre l'exposant, l'étudiant, et le Lycée St Félix.

 $\underline{Préparation} \rightarrow \text{une}$ rencontre au préalable sera organisée entre l'étudiant et l'exposant afin de former rapidement à la structure et aux produits. Cette rencontre sera fixée en commun accord entre étudiant(s) et exposant(s) concernés.

Indemnisation → le service étant proposé dans le cadre d'une activité pédagogique, il ne peut donner droit à une rémunération individuelle des étudiants. En revanche, une indemnisation est prévue, sous forme de contribution versée à l'association « Cultivons l'éthique », association des étudiants EQUISOL du Lycée St Félix. L'association a notamment pour objectif de soutenir les étudiants dans la réalisation de projets lies a leur formation (participation aux frais de voyages scolaires, aide aux stages...). Le niveau d'indemnisation est fixé à 1/3 du smic horaire (3€TTC par heure), à régler directement par les acteurs intéressés à l'association « Cultivons l'éthique ».

 $\underline{\text{Autres missions des \'etudiants}} \to \text{d\`es}$ le mois de septembre, un petit groupe d'étudiants est mobilisé à raison de 2h de cours par semaine pour travailler à l'organisation de L'autre Marché. La mission n'est pas encore définie à l'heure de la diffusion de ce dossier de candidature.

6) Le règlement interne de l'événement

En vue du bon déroulement de la manifestation, les participants sont tenus de respecter le règlement fixé par l'organisateur.

1) Respect de la charte commune

(cf p. 4 et 5)

2) Présence en continu

En fonction du mode de participation retenu (voir page 6), les acteurs inscrits sur L'Autre Marché s'engagent à assurer une présence conforme aux engagements pris au moment de la candidature.

Libre à chacun d'organiser des espaces de vente communs avec d'autres acteurs de l'ESS ou en appuyant sur les étudiants du DESS Equisol.

3) Respect du matériel et des personnes

Les acteurs présents sur L'Autre Marché s'engagent à rendre en l'état d'origine l'ensemble du mobilier mis à leur disposition pendant la durée de la manifestation. Chacun s'engage bien sûr à participer à l'événement dans un esprit de fête, de respect, d'entraide, de dialogue et d'écoute.

4) Respect des conditions d'accueil et du dispositif organisationnel

(cf p.6, et 7)

7) Dossier de candidature

IMPORTANT : La sélection des acteurs de l'ESS présents sur L'Autre Marché se fait à partir des informations que vous communiquerez.

L'événement a gagné en notoriété et nous ne pourrons pas accueillir toutes les demandes de participation. Précisons également que les participations ne sont pas reconduites systématiquement d'année en année.

Pour permettre une bonne sélection des candidatures, il est important de compléter dans le détail le dossier ci-dessous. Tous les dossiers seront étudiés selon une double entrée :

- caractéristiques individuelles des structures et appartenance à l'ESS
- cohérence globale, offre commerciale, diversité des secteurs représentés...

Vous connaître Certains éléments d'information sont susceptibles d'être utilisés dans les supports de communication.
NOM de la structure : Adresse : Code Postal : Tel : E-mail :
N° Siret :
Coordonnées de la personne en charge du suivi du dossier : nom :
prénom :
Nombre de salariés:nombre de bénévoles :
Nombre d'adhérents :
Territoire d'intervention :
SECTEUR d'activité : commerce équitable
 □ solidarité internationale □ création locale □ réemploi
 □ insertion par l'activité économique □ agriculture paysanne et/ou agriculture biologique □ tourisme solidaire
□ culture de proximité □ numérique social
autre:
• Description brève (2lignes max, susceptibles d'être reprise dans les supports de communication)
• Description détaillée de l'activité économique et de la structure (vous pouvez joindre au dossier des supports de communication, plaquettes)

• La di	mension commerciale est-elle principale ou secondaire dans votre activité ?
• En qı	uoi reconnaissez-vous appartenir à l'économie sociale et solidaire ?
• Rése	eaux auxquels votre structure est affiliée:
• Liens	s à d'autres acteurs de l'ESS et/ou actions collectives que vous avez pu mener (ou en projet) :
• Parte	enaires de votre projet (accompagnement, privé, public) :
• Selor	n quelles règles votre structure fonctionne au quotidien (prises de décisions, hiérarchie, renouvellement etc) :
	activité de vente sur L'Autre Marché ns éléments d'information sont susceptibles d'être utilisés dans les supports de communication.
	quoi souhaitez-vous participer à L'autre Marché ? Qu'est ce que L'Autre Marché va vous apporter, qu'est ce que illez apporter à L'Autre Marché ?
 L'acti 	ivité que vous proposez dans le cadre de l'Autre Marché 2012 :
	vente de produits
	vente de produits + bar
	vente de produits + restauration
	bar
	restauration
	autre, précisez :
• Décri	ivez sommairement le type de produits que vous proposerez à la vente sur L'autre Marché et indiquez une ette de prix :
•••••	
	uez vos principaux fournisseurs :
. ^	vous déià participé à L'Autre Marché 2
• Avez	-vous déjà participé à L'Autre Marché ?
	non
<u>0</u>	oui.
Si oui,	en quelle(s) année(s) ?
• Prévo	oyez-vous de candidater à d'autres marchés de Noël cette année ? non
ш	oui. Si oui, lesquels ?

de 16h3	vous une ou plusieurs animations à proposer, en lien votre activité? Pour information: animations les mercredis 80 à 18h (animations enfants), jeudis de 18h à 19h (apéro animé) et samedi 15 décembre (nocturne, jusqu'à 22h)
• EXPR	IMEZ - VOUS ! (si vous le souhaitez)
Questic	ns réservées aux acteurs du commerce équitable :
• Un co	ntrat d'exclusivité d'importation est-il signé avec le partenaire ?
• Qu'es	-il mis en œuvre pour garantir que la qualité soit toujours au rendez-vous ?
	ité économique se fait-elle dans le respect de la santé et de l'environnement par rapport au choix des matériaux produits employés, par rapport aux méthodes de fabrication ?
Votre p	articipation
•	Mode de participation n°1 : présence en continu cf modalités et tarifs page 8
	Je souhaite :
	chalet ou stand 3x2m x 430€ TTC = préciser quantité et type chalet ou stand 4x2m x 645€ TTC =préciser quantité et type
	Mutualisation : Dans le cas d'une mutualisation de l'espace de vente : ☐ Je partage mon stand avec une structure (qui doit remplir en son nom un dossier de candidature) :
	☐ Je partage mon stand avec deux structures (qui doivent remplir en leur nom un dossier de candidature) :
	☐ Je partage mon stand avec plus de deux structures (qui doivent remplir en leur nom un dossier de candidature) :
	 □ je souhaite partager mon stand mais je ne suis pas encore en contact avec une structure qui souhaite faire de même. Je souhaite donc que Les Ecossolies me mettent en relation avec un acteur de manière à partager un espace de vente.

•	ode de participation n°2 : presence ponctuelle nodalités et tarifs page 8		
	Attention : sous réserve de disponibilité de chalets Merci de préciser les moments où vous souhaitez être présents et la surface de vente nécessaire :		
	tarif ->> un prorata sera établi sur le nombre de jour de présence et l'espace occupé.		
	tani 💯 un proruta sera etasii sur le nombre de jour de presence et respace socupe.		
>> Cc	ps de mains des étudiants		
	Les étudiants du DEES Equisol sont disponibles pour vous épauler dans la mise en place et la tenue de votre espace de vente, voir page 9.		
	Vous êtes intéressé par ce service ?		
	□ oui		
	□ non		
	Si oui, merci de préciser le nombre d'étudiant souhaité :		
	Type de mission confiée(s) :		
	□ aménagement du stand		
	vente sur le stand		
	animation et promotion		
	□ autre (précisez)		
>> O u	erture exceptionnelle le 24 décembre L'Autre Marché sera exceptionnellement ouvert le lundi 24 décembre. Toutefois certains exposants ont exprimé l souhait de ne pas être présents le 24 décembre. La décision d'une présence ou non sur cette journée est donc laissée au libre choix des exposants. Vous quitterez l'Autre Marché:		
	□ le 23 décembre à 19h □ le 24 décembre à 17h		
	construction aite participer au(x) groupe(s) de travail suivant(s) : ☐ Groupe d'accompagnement à la commercialisation → se mettra en place après la sélection des exposants		
	→ objectif : les plus expérimentés aident les nouveaux ou les plus fragiles, sur des aspects divers liés à la commercialisation : décoration et implantation de la marchandise dans l'espace de vente, gestion du stock, mise en valeur, conseils divers		
	□ <u>Groupe de travail animations et partenariats médias</u> → le groupe s'est déjà réuni → possibilité de le rejoindre dès maintenant		
	☐ Groupe de travail scénographie (sous réserve de temps pour le mettre en place) → se mettra en place en sentembre		

Liste des pièces à fournir
si vous avez participé en 2011 : ☐ Attestation d'assurance ☐ Photocopie d'une pièce d'identité ☐ Liste détaillée des produits vendus et quelques photos (susceptibles d'être utilisée dans les supports de communication de L'autre Marché)
si vous n'avez pas participé en 2011 : Les statuts de l'entreprise ou de l'association Registre du commerce et des sociétés (pour les entreprises) Parution au JO (pour les associations) Attestation d'assurance Photocopie d'une pièce d'identité Liste détaillée des produits vendus et quelques photos (susceptibles d'être utilisée dans les supports de communication de L'autre Marché)
Pour les acteurs du commerce équitable uniquement : Documents complémentaires à fournir au moment de la candidature, qui devront être consultables sur place et mis à la disposition des visiteurs de l'Autre Marché sur demande : Les certificats d'importation ; Le descriptif des produits ; Une présentation des partenaires du Sud, de leur structuration, de leur mode de gouvernance ; Un document expliquant clairement l'impact de la vente pour les producteurs et leur famille, sous la forme par exemple de témoignages de producteurs ; Les dernières actions entreprises en matière de promotion du commerce équitable ; Pour les structures agréées seulement : l'agrément d'un organisme de certification de commerce équitable en cours de validité.
Engagement
Les candidats s'engagent sur l'honneur à garantir la sincérité et la véracité des informations qu'ils fournissent, toute imprécision ou omission susceptible d'introduire un jugement erroné entraînera l'annulation du dossier de candidature ou l'exclusion du candidat.
 □ Je certifie exact les éléments renseignés dans ce dossier et je déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des conditions de participation à L'Autre Marché organisé à Nantes du 1 au 24 décembre 2012. □ Je m'engage à être adhérent des Ecossolies au lancement de L'Autre Marché. □ Je m'engage à fournir aux Ecossolies les éléments permettant la réalisation d'une fiche de présentation d'un produit de mon choix en vente sur mon stand (prix, fournisseurs, filière), dans une démarche pédagogique
A

Clôture des candidatures le 30 juin 2012 Dossiers à renvoyer par mail ou courrier :

- **2.40.89.33.69**
- contact@ecossolies.fr
- © Raphaëlle Gouédard / Sarah Aubin

Les Ecossolies, 1 rue du Tonkin 44200 NANTES

